

André Labertit

Le quartier d'Hardy

publié dans *Cahiers du Sud landais*, Capbreton, 2004, n° 2.

HARDY : GASCON OU BASQUE ?

La dérivation à partir du vieux francique **hardjan* (F.E.W. : « rendre dur » ; M.-Th. Morlet : « qui ne se laisse pas intimider, par extension : téméraire » que l'on retrouve en langue d'oïl dans le nom et l'adjectif *Hardi*, variantes *Hardy*, *Ardy*, *bute*, en gascon – pas en occitan, on l'observera – et localement dans notre gascon occidental, sur l'adjectif *hardit*. Palay, Arnaudin et l'abbé Foix l'ont bien repéré, qui distinguent entre *ardit* « liard » et *hardit* « qui ose ». Certes, on ne sait rien de ce qu'a été la prononciation expirée ou non de l'initiale de ce mot ; mais il est patent qu'aujourd'hui, qui dit « quartier d'Hardy » (*sermo quotidianus*) prononce [DARD>I]. Hardy, quartier de Soustons, ne paraît donc pas pouvoir dériver de **hardjan*. (V. G. Rohlfs, *Le Gascon...*, Max Niemeyer Verlag, Tübingen, 1970, p. 145-146 et n. 294.)

Il semble bien, dès lors, qu'il faille s'orienter vers les sources graphiques lesquelles font apparaître deux types de lignage possible :

1. des noms de personnes. Ex. : *ARDIE* (alias *ARDY*), seigneur cavier à Saint-Paul-lès Dax où il existe toujours un quartier d'Hardy, *DARDIE*, *ARDIRIO*, *ARDEI*, *ARDIT* recensés dans une liasse conservée aux A.D.L. (2 Mi 16). Sous la graphie *ARDY* et *ARDIE*, on trouve dans des documents « un moulin noble de Soustons, quartier des étangs. Il payait 6 livres de fief au vicomte de Maremne en 1747 » (archives Broustra, Soustons). Ce même moulin avait deux meules (archives Cassen, Soustons). Au n° 49 de la liasse précédemment mentionnée, ce moulin figure encore en 1738, graphie *ARDY*. On relève d'autres occurrences à Oeyre-Luy et Saint-Vincent-de-Xaintes.

Plus anciennement, il est question de ce même moulin dans les Statuts de Maremne (nous citons d'après la transcription du baron d'Olce, *Bull. Soc. Borda*, 1883). La graphie est *ARDIE*, avec préposition *de* élidée (art. 6, art. 17).

2. Le second lignage possible remonterait à *ardi*, terme basque désignant la brebis. Il est commun aux trois dialectes : labourdin, bas-navarrais, souletin. Les échanges basco-landais dans tout le Moyen-Âge, la nature de ces échanges surtout (transhumance ou déambulation des ovins) autorisent à ne pas éliminer cette hypothèse (voir le dernier travail de Jean-Baptiste Orpustan sur la question : « L'onomastique basque dans le Cartulaire de la Cathédrale de Dax », in *Église et Société dans le diocèse de Dax aux XII^e-XIII^e siècles*, Dax, CEHAG et AEAL, 2004, p. 155-189).

À côté de *ardi* (la brebis), un autre terme basque n'est pas à exclure : *hardi* (amas de pierre ; cf. *Hardoy* entre Bayonne et Anglet). Si nous avons l'attestation que Hardy fût utilisé comme une zone empierrée ou qu'une zone d'Hardy fût tenue au XIII^e ou XIV^e siècle pour stable et asséchée – mais laquelle ? – ainsi s'expliquerait l'étrange décision prise par le vicomte de Maremne, dont le siège était à Tosse, d'établir à *Ardie* son grenier (art. 6 des Statuts de Maremne).

« Bas-Hardy » est d'apparition récente. À la suite, semble-t-il, d'une initiative municipale. Nous doutons que sa dénotation (enclave ?, *parçan* de *parçan* ?) présente la moindre validité socio-topographique ou historique. Pour nous, il s'agit d'un artefact et, en tant que tel, nous l'écartons pour défaut de pertinence toponymique.

Cette simple fiche s'articule successivement sur les catégories linguistiques de substrat et d'adstrat ; elle peut être amplifiée, corrigée, contestée. *Les Cahiers du Sud landais* accueilleront tout complément documenté et toute réfutation argumentée. À suivre.



La grange de Thio au quartier d'Hardy à Soustons.
Son aménagement se place entre 1304 et 1318 (étude dendrochronologique).

Source : Béatrice Szepertyski, Laboratoire d'Analyses et d'Expertises en Archéologie et Œuvres d'Art, Bordeaux.